

Fonctionnement des Comités Initiative Association Initiative Brocéliande

Principe

Créée en 1999, l'association Initiative Brocéliande a pour ambition d'augmenter les chances de succès et de pérennité des entreprises nouvelles en accompagnant les créateurs et les repreneurs du Pays de Brocéliande.

Dans ce but elle propose, à titre gratuit, les services suivants :

- Un accompagnement et des conseils
- Un prêt d'honneur (à 0% et sans garantie) ou un dispositif équivalent
- Un suivi après la création

Les prêts d'honneurs et dispositifs de financement qu'elle propose font l'objet d'un examen en comité à l'occasion duquel de nombreuses compétences bénévoles et locales sont mobilisées (commerciale – managériale – financière – juridique – connaissance du tissu économique local....).

Fonctionnement

Toute personne habitant et/ou travaillant sur le territoire du Pays de Brocéliande ayant des compétences à proposer bénévolement peut faire la demande d'intégrer le comité auprès du Président et/ou de la direction de l'association.

La composition du comité est établie dans le respect de la **pluralité des compétences et des profils** qui garantit son expertise dans les décisions rendues.

Les échanges se doivent de respecter un **principe de bienveillance et de respect** des temps de parole de chacun.

Chaque membre votant dispose le jour du comité d'une Fiche d'évaluation de projet sur laquelle il peut s'exprimer sur diverses composantes du projet :

- L'Entrepreneur.e (compétences professionnelles, qualités personnelles, préparation du projet...)
- Le couple Produit / Marché (intérêt du produit / service, connaissance du marché, capacité de l'entreprise à intégrer l'environnement existant...)
- Les moyens mobilisés et à mobiliser (équipe, investissements, montage juridique, conditions de travail, gestion des déchets et upcycling...)
- Le financement (prise de risque personnel, BFR, rentabilité, effet levier du prêt d'honneur)

Ces éléments lui permettront d'aboutir à une décision qui peut être favorable, défavorable ou d'ajournement (cette dernière entraînant un nouveau passage devant le comité après révision d'un ou plusieurs points précis du projet).

Les décisions sont consensuelles ou à défaut prises à la majorité des membres présents.

Le Président dispose d'une voix prépondérante en cas d'égalité.

Le Président peut inviter au Comité toute personne extérieure à titre consultatif.

Le Comité est souverain dans ses décisions dans le cadre des orientations déterminées par le Conseil d'Administration.

La décision est transmise à l'entrepreneur.e dans les 24h suivant le comité par l'équipe permanente.

Respect de règles d'éthique et confidentialité

Initiative Brocéliande respecte la norme qualité norme NF X 50-771 et notamment en matière d'éthique et de confidentialité, nous demandons ainsi à l'ensemble de nos bénévoles impliqués dans l'accompagnement des bénéficiaires de s'engager à prendre connaissance et à respecter les engagements suivants :

- Impossibilité de présenter au comité le projet d'un membre du conseil d'administration, d'un membre du comité ou d'un permanent salarié de l'association,

- Impossibilité de présenter au comité un projet dans lequel un membre du conseil d'administration, du comité a un intérêt direct,
- Impossibilité de consentir une aide financière au profit d'un projet de toute personne ayant un lien parental direct (ascendant, descendant ou conjoint) avec un membre du conseil d'administration, un membre du comité ou un permanent de la plateforme,
- Engagement des membres du comité à ne pas participer aux décisions du comité s'ils peuvent avoir un lien direct ou indirect avec le porteur de projet.

Nouveau membre du comité, en raison de la nature de l'activité de l'association, nous vous demanderons de bien vouloir signer un engagement de confidentialité vous engageant à conserver par-devers vous toutes les informations confidentielles ou sensibles dont vous pourriez être amené.e à prendre connaissance lors de l'examen des dossiers des porteurs de projet.

Merci et Bienvenue dans le réseau Initiative !

